

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

28 novembre 2016, région Guadeloupe, salle des élus

REUNION TECHNIQUE FSE

COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

28 novembre 2016

BILAN DU PROGRAMME FSE 2007-2013

TABLEAU FINANCIER PAR AXE

AXES	MONTANT FSE MAQUETTE	MONTANT PART FSE DEPENSES Certifiées	Taux dépenses certifiées Sur montant maquette(%)
AXE 1: Accès à l'emploi	14 M€	14M€ *	100%
AXE 2 : Valorisat des RH	93,730M€	88,3M€	94 %
AXE 3 : Inclusion sociale	60,769M€	60,77M€*	100%
AXE 4 : Accès à l'emploi, Val. RH et Inclusion à St-Martin	11,500M€	10,059M€	87,4%
AXE5 : Assist. Technique	5,176M€	4,576M€	88 %
TOTAL	185,176M€	177,75M€	96 %

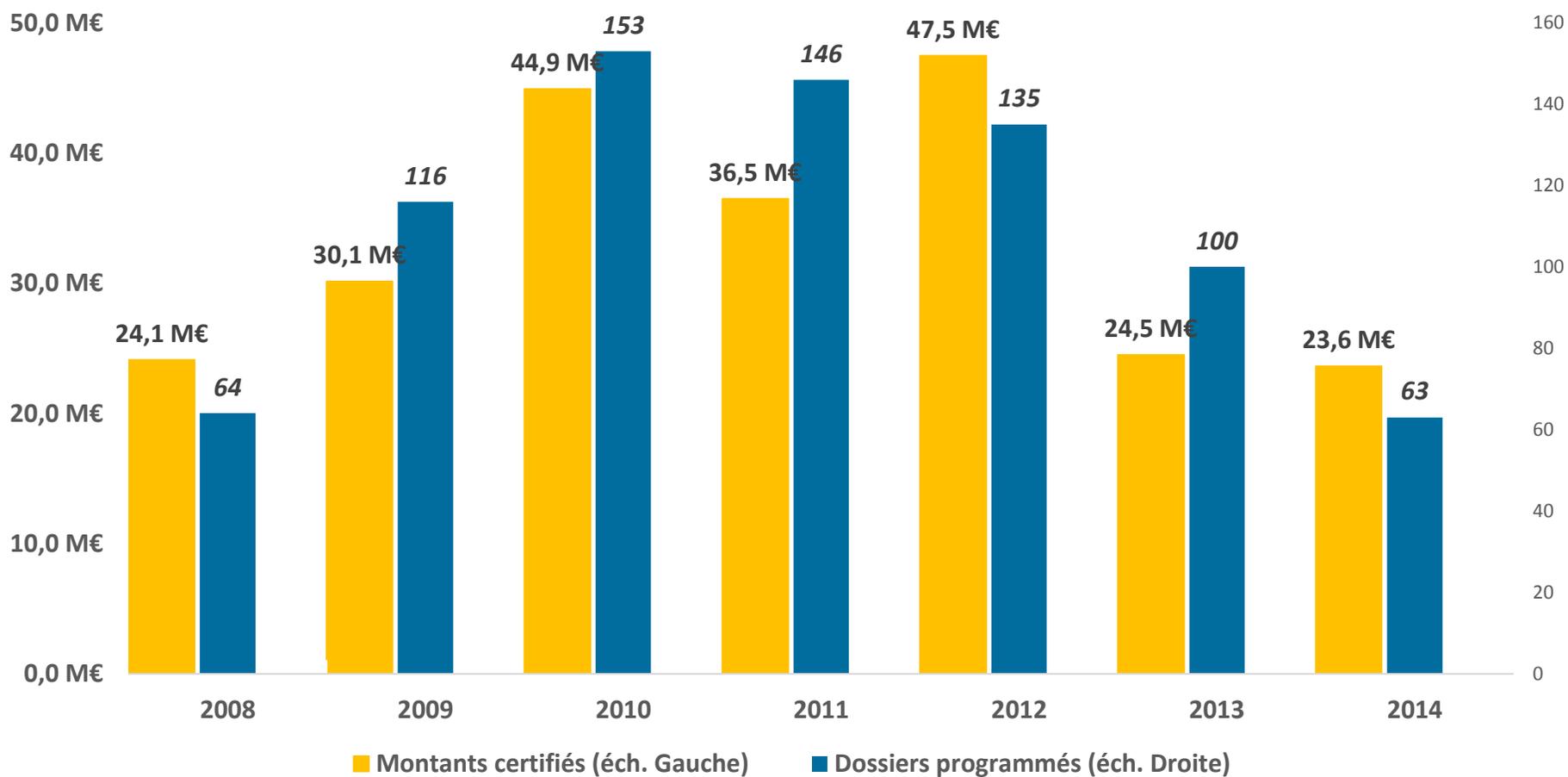
• * Ecrêté au montant de la maquette

Données financières ¹	Bénéficiaires et actions
<p>185,2 Millions d'€ maquetés (+11% / au DOCUP 2000-2006)</p> <p>Près de 40% des crédits programmés gérés par les deux OI (dont 86% de ces crédits par le Conseil Régional)</p> <p>177,7 M€ de crédits FSE validés au taux de l'axe après CSF.</p> <p>Un taux réalisation de 96%</p> <p>Un taux de cofinancement de 69% (contre 83% prévu)</p> <p>10€ de FSE ont permis de lever 4,5€ de contreparties nationales publiques et privées</p> <p>32 M€ d'investissements et 111 opérations programmées en moyenne chaque année</p>	<p>777 actions ou dossiers programmés sur la période</p> <p>117 bénéficiaires distincts (dont les 2/3 d'entreprises et d'associations)</p> <p>40% de bénéficiaires ont porté plus de 2 dossiers</p> <p>9 structures concentrent² 42% des montants programmés et 41% du cout total des investissements</p> <p>75% des dossiers et montants FSE relèvent de porteurs publics (Etat, Région, département et autres)</p> <p>38% des montants programmés et 31 % des dossiers couverts par le Conseil Régional</p> <p>268 K€ de FSE en moyenne par dossier et 50% des actions affichent un montant de FSE inférieur à 90 K€</p> <p>40% de bénéficiaires affichent un volume de dépenses de moins de 90 000€ de FSE</p>

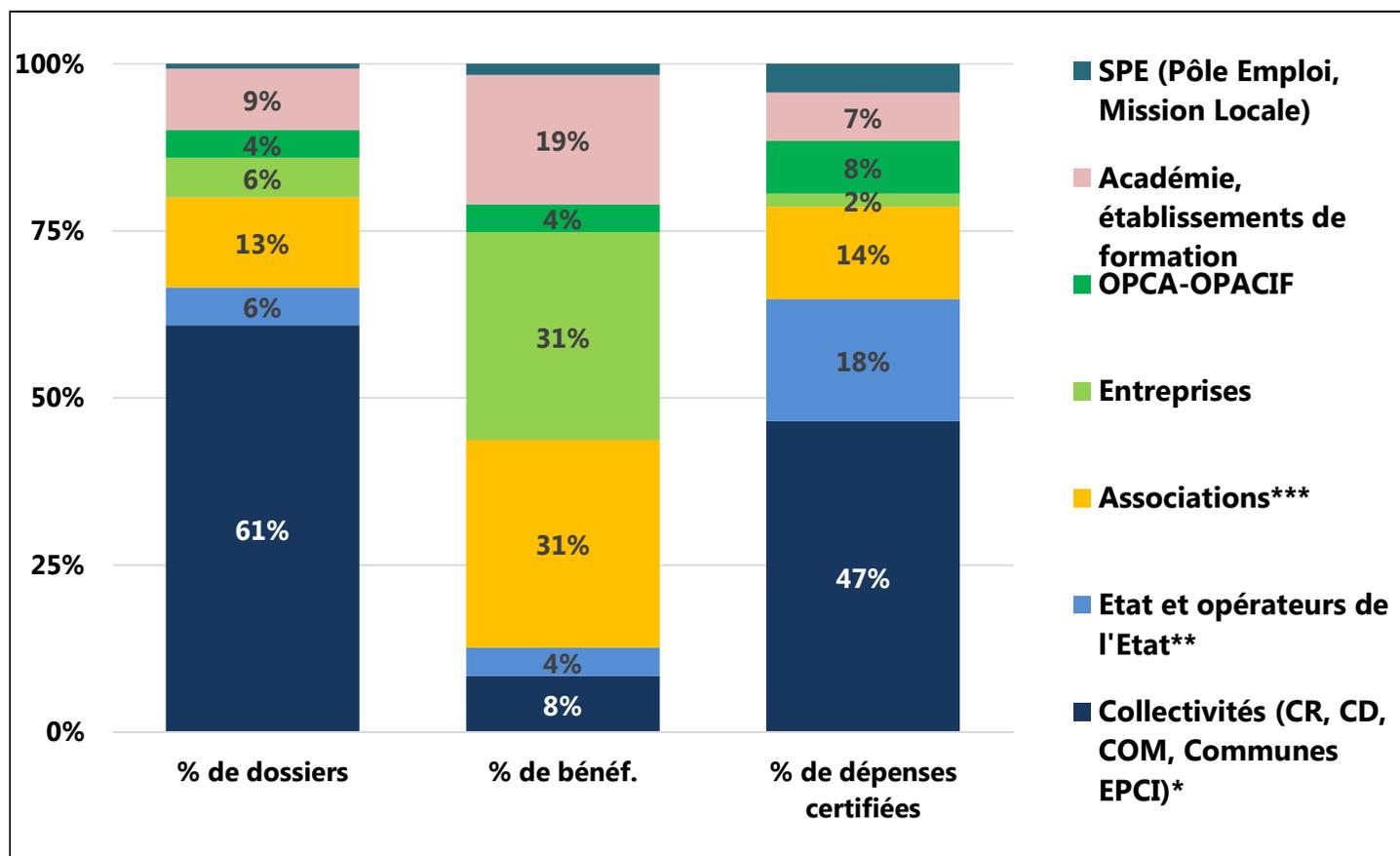
¹ Données Viziaprog au 09-10-2016

Participants	Bilan par axe
<p>187 000 participants recensés</p> <p>Une majorité de femmes (57%)</p> <p>Plus de la moitié (51%) de jeunes, âgés de 15 à 24 ans et seulement 2% des seniors (contre 5% au niveau du PO métropolitain)</p> <p>Deux tiers (66%) sont faiblement ou pas qualifiés (inférieur au niveau bac) ;</p> <p>36% de chômeurs, 17% de chômeurs de longue durée et 42% d'inactifs</p>	<p>L'axe 2 « Valorisation des ressources humaines » représente 55% des montants programmés</p> <p>Les trois quart des crédits se concentrent sur 5 des 22 objectifs</p> <p>Des taux de réalisation compris entre 86% (axe 4) et 100% (axes 1 et 3) selon la maquette révisée</p>

Un rythme annuel moyen de programmation de 118 dossiers et de 26 M€ de FSE et
Une vitesse de plein régime atteinte entre 2010 et 2012

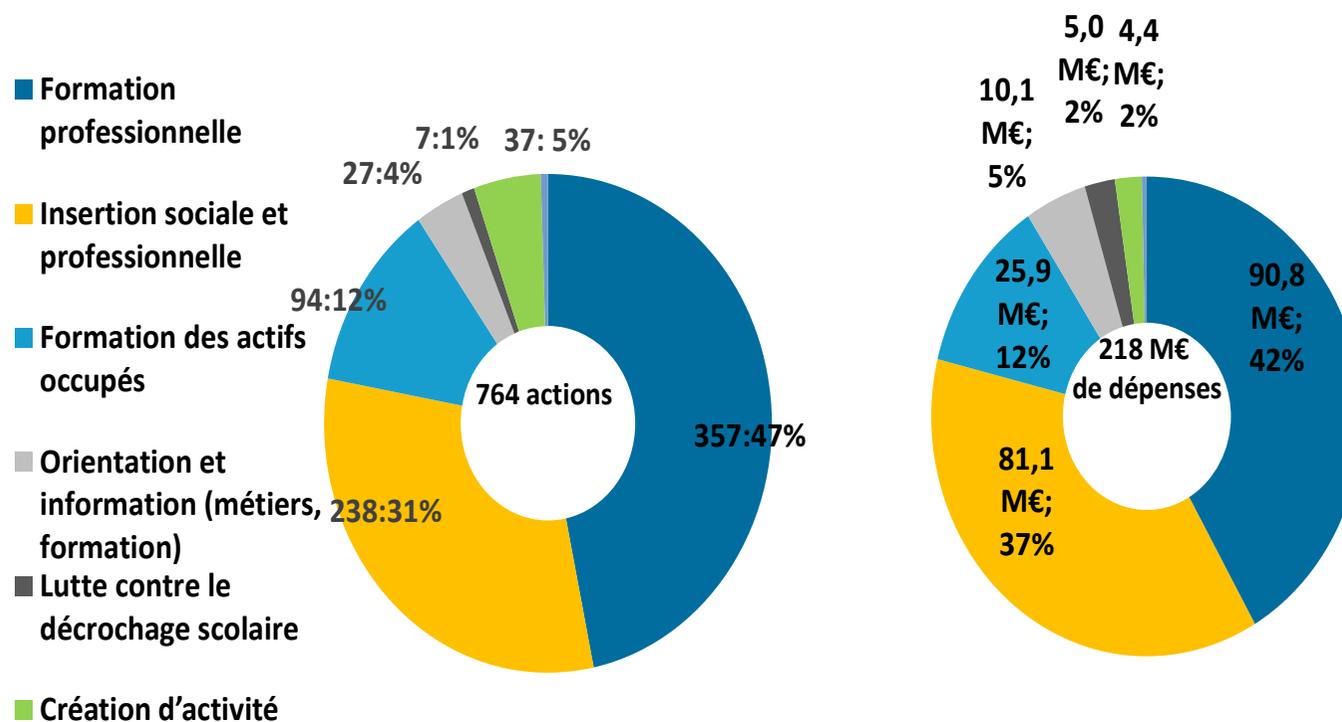


d'investissements des actions cofinancées par le FSE selon le type de bénéficiaires (en %)



Un montant moyen d'investissements de 286 K€ par action et 1,9 M€ par bénéficiaire, montants moyens qui masquent une forte dispersion

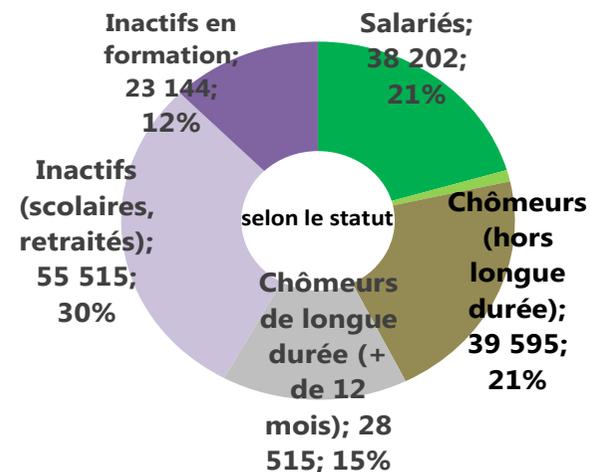
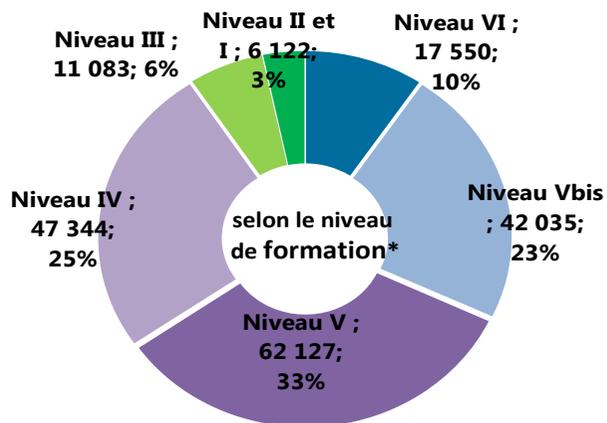
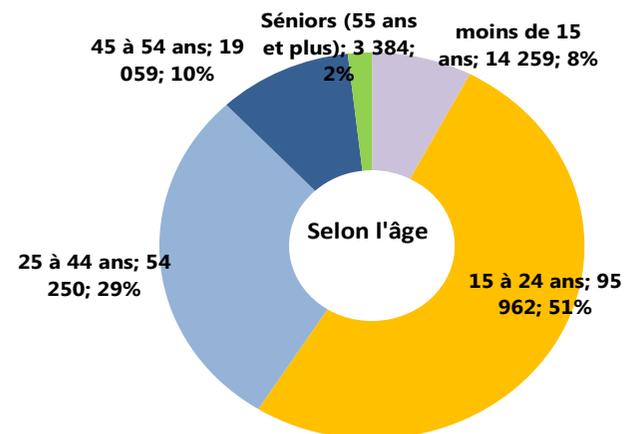
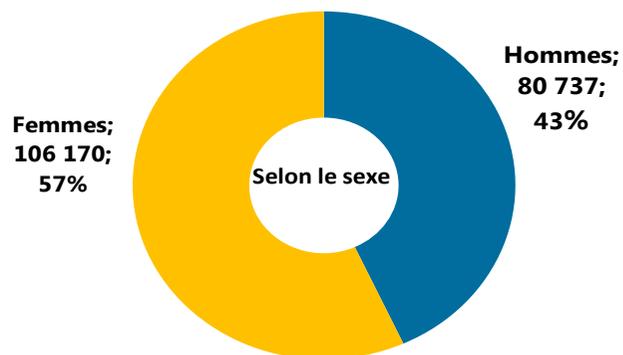
Répartition des dépenses certifiées (hors AT) et du nombre d'actions cofinancées par le FSE par thème d'intervention (en M€ ou en unités)



Répartition des actions et montants (hors A T) en fonction des sous domaines définis

Domaines d'intervention	Dossiers		Montant dépenses certifiées	
	nb	%	€	%
Formation professionnelle	357	47%	90,8 M€	42%
<i>Apprentissage</i>	32	4%	26,9 M€	12%
<i>Autres (qualif-certif-diplôme)</i>	231	30%	44,9 M€	21%
<i>Bourses doctorales</i>	20	3%	6,2 M€	3%
<i>En mobilité</i>	5	1%	6,9 M€	3%
<i>Préparation concours</i>	25	3%	0,8 M€	0%
<i>COM¹ - Autres (qualif-certif-diplôme)</i>	44	6%	5,0 M€	2%
Insertion sociale et professionnelle	238	31%	81,1 M€	37%
<i>Actions savoirs de base / lutte contre l'illettrisme</i>	118	15%	10,9 M€	5%
<i>Accompnt vers l'emploi</i>	28	4%	5,3 M€	2%
<i>Actions de prequalif.</i>	33	4%	40,5 M€	19%
<i>Actions de qualif (BRSA)</i>	30	4%	1,3 M€	1%
<i>IAE et PLIE</i>	29	4%	23,1 M€	11%
Formation des actifs occupés	94	12%	25,9 M€	12%
Orientation et information (métiers, formation)	27	4%	10,1 M€	5%
Création d'activité	37	5%	4,4 M€	2%
Lutte contre le décrochage scolaire	7	1%	5,0 M€	2%
Autres (capacité admin. - égalité prof.)	4	1%	0,8 M€	0%
Total général	764	100%	218,0 M€	100%

Répartition des participants selon leurs principales caractéristiques : sexe, âge, niveau de formation, statut



CONCLUSION

CE QU'IL FAUT RETENIR:

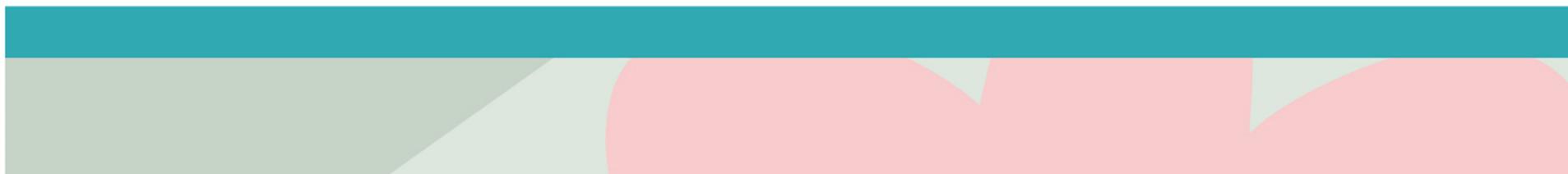
Une enveloppe FSE de **185,2M€** au départ

A l'arrivée et avant validation par la CICC:

au moins **96 % soit 177,7M€ de dépenses réalisées** au profit de **777 projets** .

187 000 participants en ont bénéficié à travers
117 organismes

TEMPS D'ÉCHANGE



COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

28 novembre 2016

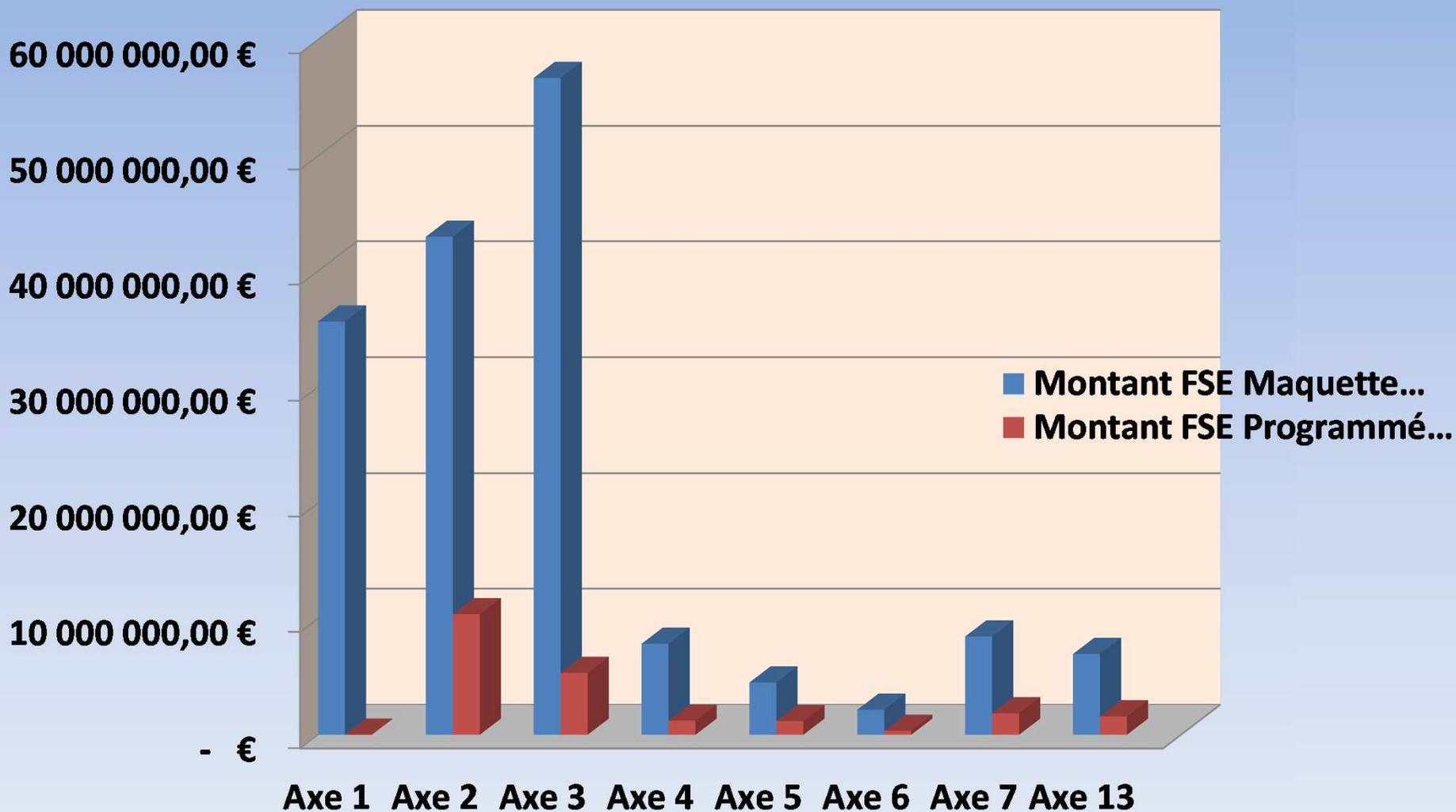
PO FSE 2014-2020 ETAT

Etat d'avancement de la programmation FSE 2014-2020

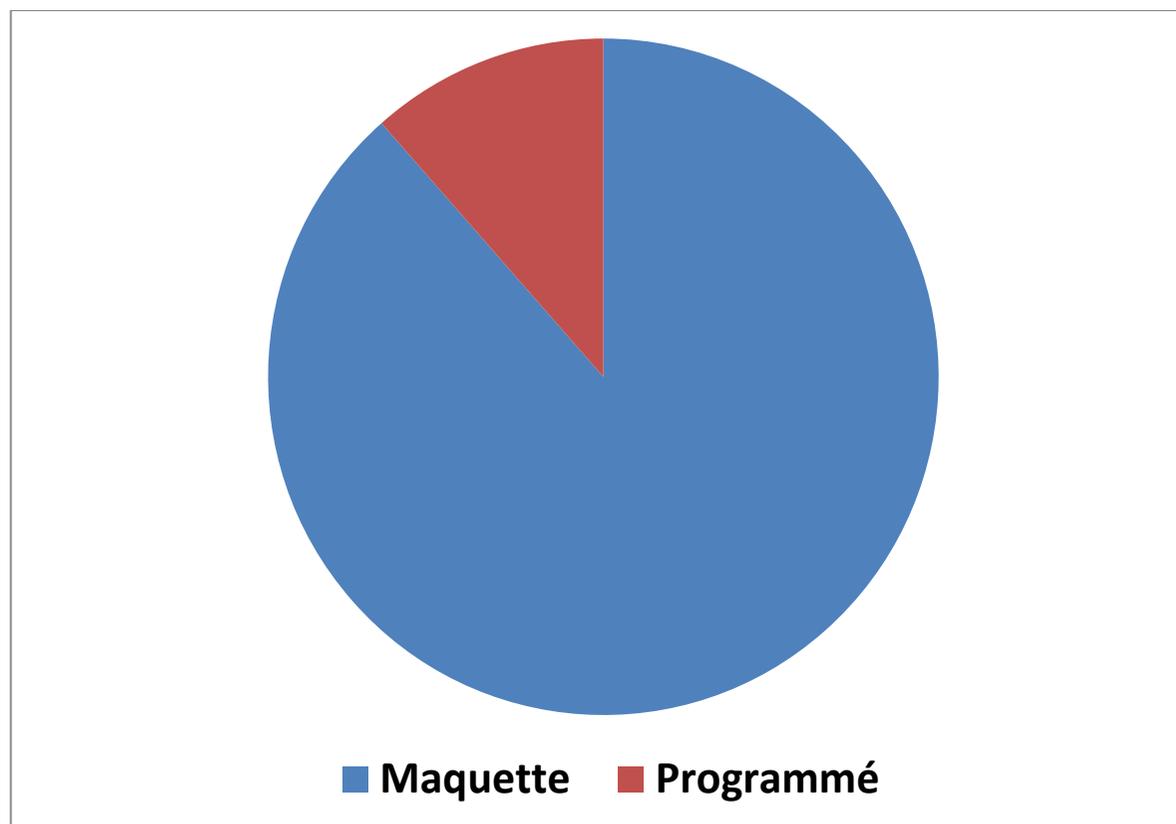
Comité de suivi du 28 novembre 2016

AXE	Montant FSE Maquette en €	Montant FSE Programmé €	Tx Avancement	Montant FSE des Dépenses certifiées	Nbre de projets program més
1 : Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi	35 648 200 €	00,00	0,00%	0,00	0
2 : Anticiper et Accompagner les mut. Eco. pour ...	42 956 000 €	10 361 906,72	24,12%	0,00	15
3 : Promouvoir l'inclusion soc. et lutter ctre la préca	56 709 000 €	5 083 052,00	9 %	0,00	16
4 : Lutter ctre l'abandon scolaire précoce	7 826 000 €	1 208 617,77	15,44%	0,00	2
5: Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes	4 495 700 €	1 165 082,23	25,90%	0,00	7
6 : Promotion de l'inclusion à st-Martin	2 151 000 €	336 496,22	15,64%	0,00	1
7 : Lutter ctre l'échec scolaire et renforcer accès à la qualification tt au long de la vie(st-Martin)	8 449 504 €	1 844 555,36	21,84%	0,00	17
13 Assistance technique	6 949 700€	1 584 998,25	22,80%	0,00	2
TOTAL	165 185 104 €	21 584 709,30	13%	0,00	60

AVANCEMENT GLOBAL : VUE D'ENSEMBLE DE LA MISE EN OEUVRE au 25/11/2016

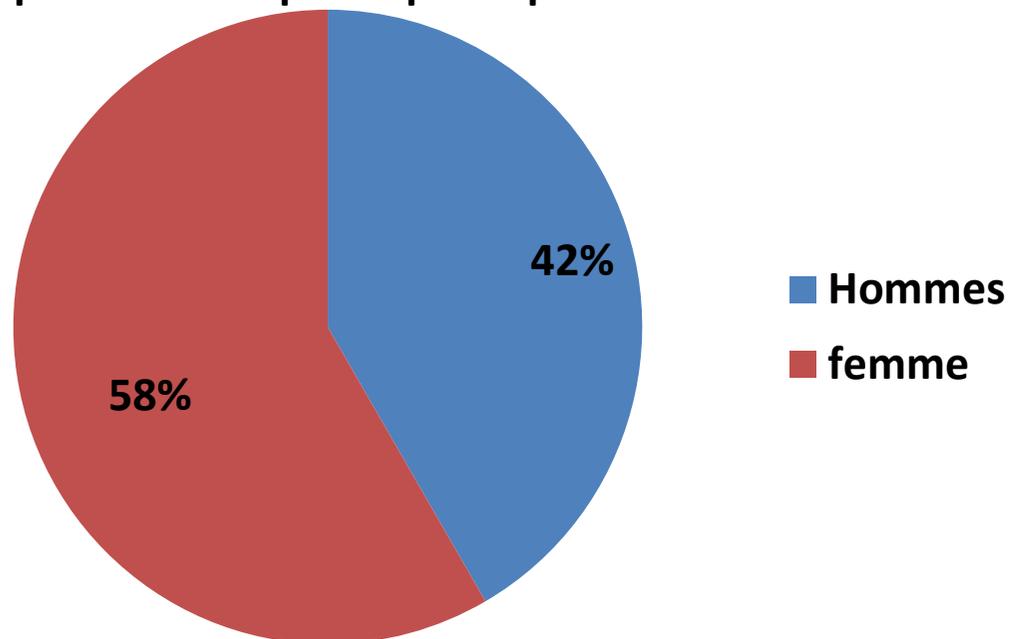


Taux d'avancement global de la programmation : 13 %

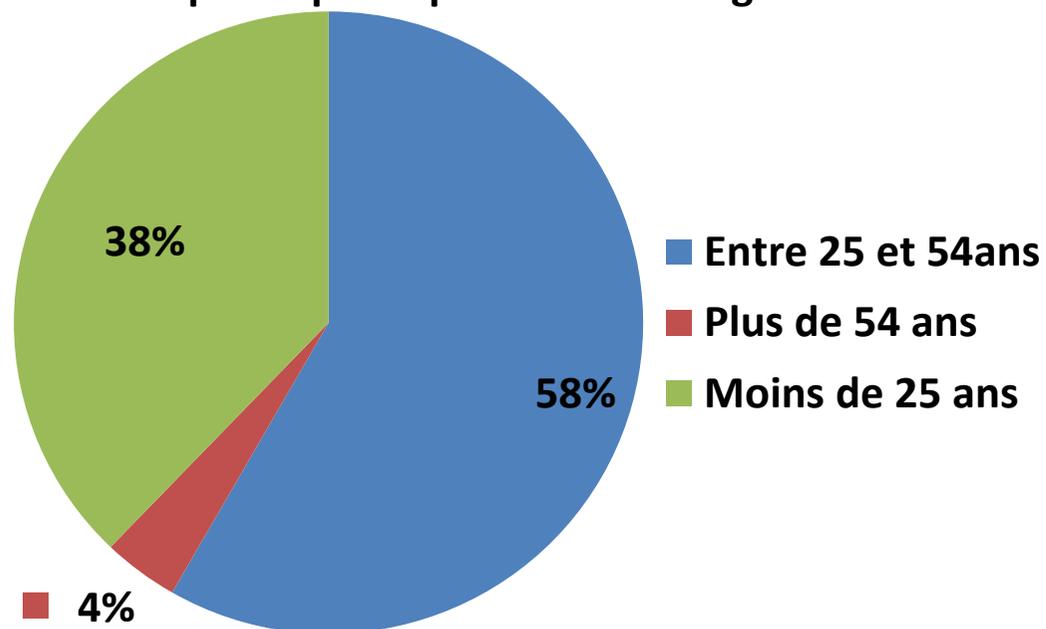


**Nombre de participants pour l'ensemble des 61 opérations : 1 231 dont 513 hommes, soit 41,64%.
Les femmes au nombre de 719, sont majoritaires à 58,36%**

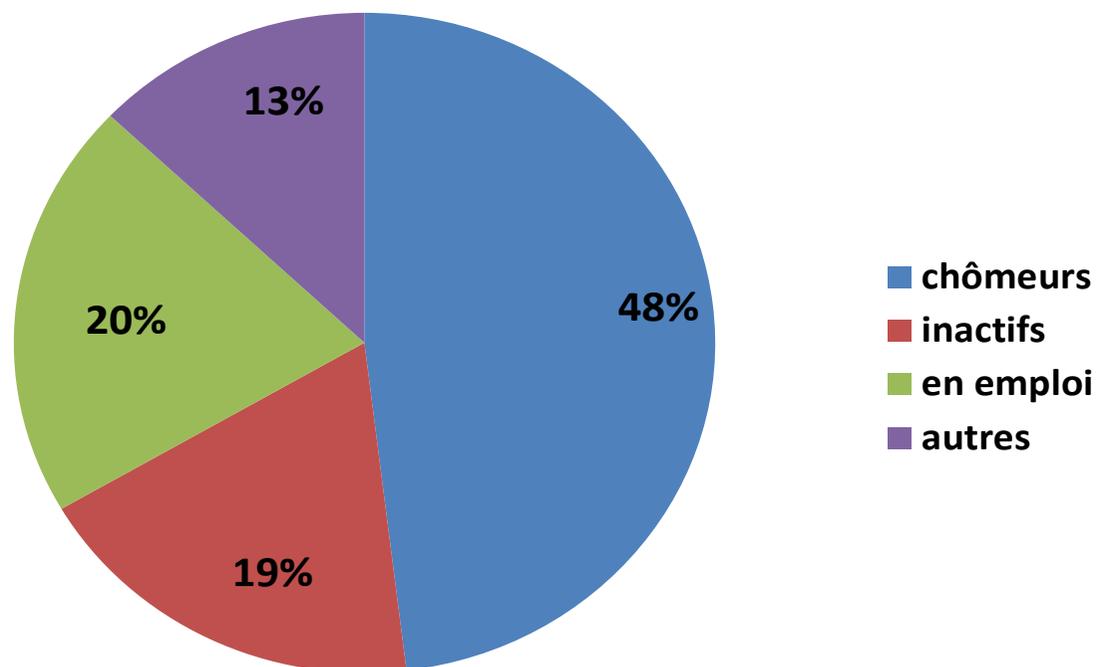
Répartition des participants par sexe

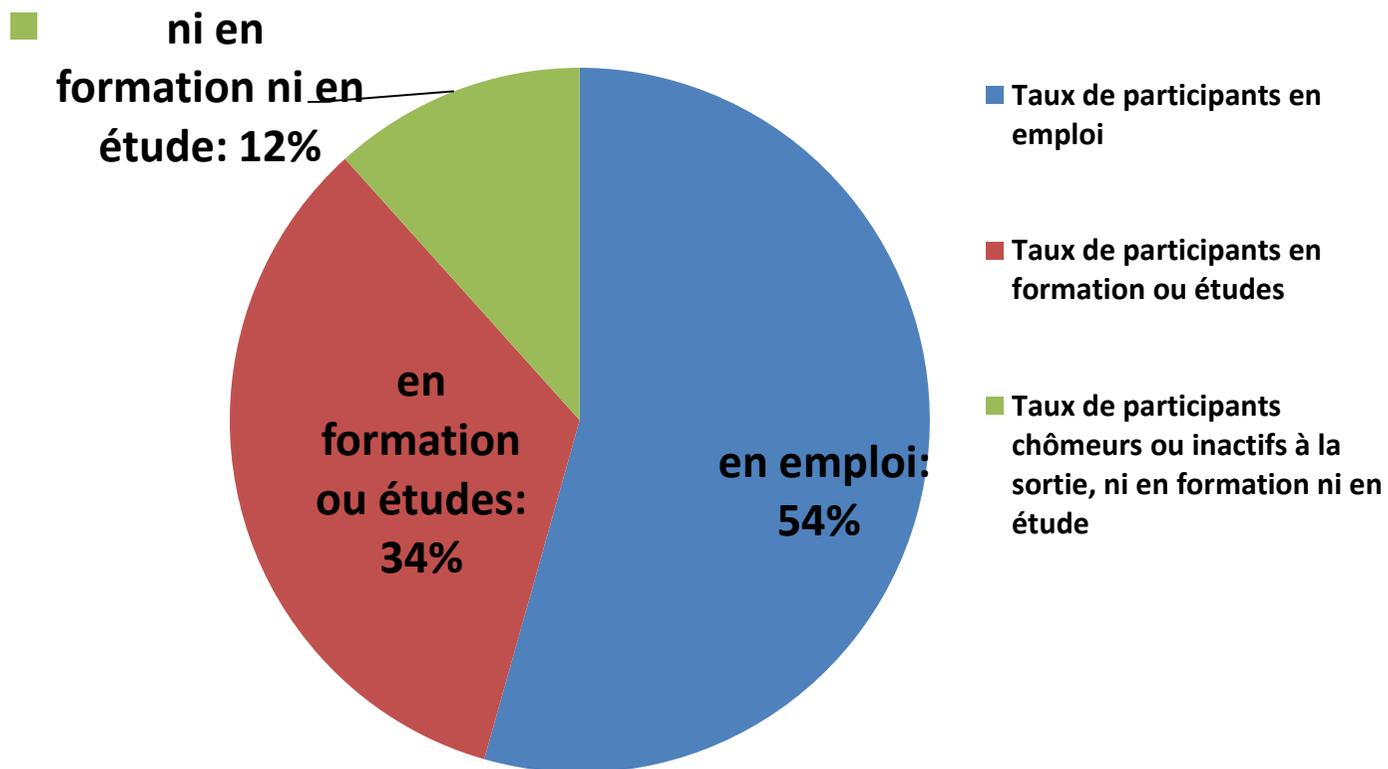


Répartition des participants par tranche d'âge



Répartition par Statut sur le marché du travail





NIVEAU DE PROGRAMMATION ATTENDU AU 31/12 /2016:

23,4M€ soit 14%

**OBJECTIF DE DEPENSES A CERTIFIER POUR EVITER LE DEGAGEMENT D'OFFICE
au 31/12/2016:**

8,5M€

Objectif réalisable au regard du montant programmé

Comité de suivi 28 novembre 2016

SUBVENTION GLOBALE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Comité de suivi 28 novembre 2016

PON IEJ – VOLET DE L'ETAT EN GUADELOUPE

ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES NEET

MONTANT INITIAL ALLOUE (1ere tranche) : 17,6M€

MONTANT PROGRAMME: 17,03M€ soit 97 % de la maquette initiale

**NOMBRE DE PROJETS PROGRAMMES: 8 (2: RSMA; 2 LADOM; 1: MILO;
1: GIP DAIFI; 1: CCDC; 1 ; PEDAG)**

**MONTANT DEPENSES CERTIFIEES: 8M€ , soit 134 % de l'objectif au
31/12/2017**

Pour information:

- **1 bilan d'exécution de LADOM est en cours de traitement**
- **Un 3eme projet RSMA au titre de la 2eme tranche a été validé par le CRUP le 25/11/2016 pour 8,3M€; ce qui porte le montant programmé à 25,3M€**

Modification des fiches DOMO

Comité de suivi du 28 novembre 2016

1°) Modifications concernant toutes les fiches:

- Modification du « Guichet Unique » : « Cellule Partenariale »

Remplacer par : « **Guichet d'information** » : « **Cellule Europe Partenariale** »(pour la Guadeloupe)

- Modification du « Lieu de dépôt des dossiers » :
remplacer « **Cellule partenariale** » par :

« **Dépôt dématérialisé sur le site « Ma démarche FSE » :**
<https://ma-demarche-fse.fr> »

2°) Modifications sur les fiches de l'axe 2 :

- Dans la liste « nature des bénéficiaires » ajouter :

« **Organismes publics ou privés** » pour les **fiches : 7;8 et 9**

« **Collectivités territoriales, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale** »

(pour les opérations au bénéfice des entreprises du territoire) pour la **fiche 7**

« **Associations, organismes public ou privés ou groupements ayant une activité d'intérêt économique ou public** » pour la **fiche 12**

- **Fiche 7** : remplacer : « taux d'intervention moyen de l'objectif spécifique : 82% » par : « **taux d'intervention moyen de l'objectif spécifique : 60%** »

- **Pour toutes les fiches de l'axe 2 sauf les fiches 12 et 13 :**

Remplacer : «Montant d'aide FSE supérieur ou égal à. .. » par :

« **Montant d'aide FSE supérieur ou égal à 25 000€** »

3°)- Modification sur les fiches de l'axe 3:

- **Fiche 14** : sous rubrique: « publics cibles » : remplacer « Bénéficiaires du RSA activité sollicitant un accompagnement » par « **Bénéficiaires du RSA activité sollicitant un accompagnement et ayants droits** »

Ajouter: « **Inactifs** »

Rubrique « Nature des bénéficiaires » : dans la ligne « Collectivités territoriales » compléter par les mentions « **ou leurs groupements** »

Rubrique « Assiette éligible » : sous rubrique « régime d'aide applicable » : remplacer la ligne « Aucun » par « **Selon les règles du FSE et la nature des bénéficiaires** »

Fiche action n°16 :

Dans la rubrique « Nature des bénéficiaires » : la ligne « Collectivités territoriales » compléter par les mentions:

« **ou leurs groupements** »

fiche 17 :

Dans la rubrique « nature des bénéficiaires », compléter par les mentions :

- « **collectivités territoriales ou leurs groupements**
- **structures porteuses d'un Plan local pour l'insertion et l'emploi**
- **maisons de l'emploi, acteurs du service public de l'emploi**
- **structures d'insertion par l'activité économique »**

Sur toutes les fiches de l'axe 3

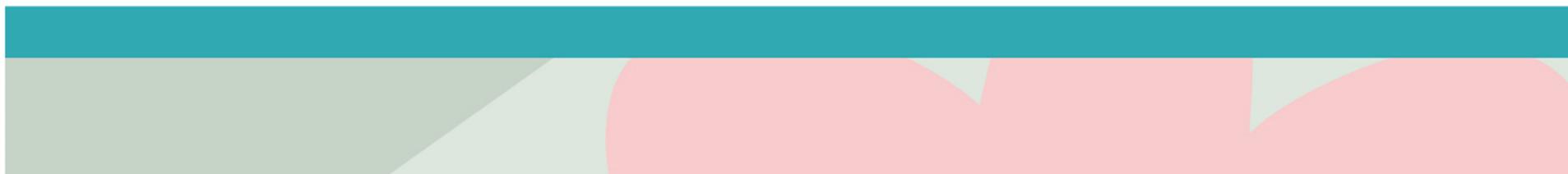
dans la partie « Régime d'aide applicable » : ajouter le cas échéant :

- Pour les entreprises (au sens communautaire) : Régime de minimis (règlement (UE) n°1407/2013 de la commission, du 18 décembre 2013 le nouveau règlement « de minimis »
- Le régime d'aide n° SA.40207 relatif aux aides à la formation (régime cadre exempté de notification)
- Le régime d'aide n° SA.40453 relatif aux aides en faveur des PME pour la période 2014-2020, (volet «aides aux services de conseil en faveur des PME») exempté de notification à la Commission européenne
- Ces régimes sont basés sur le règlement général d'exemption par catégorie (RGEC) n° 651/2014, publié au JOUE le 26 juin 2014
- Règles applicables au SIEG
- Notice explicative des aides et des régimes applicables voir tome 3 du DOMO

Comité de suivi 28 novembre 2016

SUBVENTION GLOBALE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

TEMPS D'ÉCHANGE



COMITE DE SUIVI DES FONDS EUROPEENS EN GUADELOUPE

28 novembre 2016

PO FSE 2014-2020 REGION

Etat d'avancement de la programmation FSE 2014-2020

Comité de suivi du 28 novembre 2016

Comité de suivi du 28 novembre 2016

CARTOGRAPHIE DES DOSSIERS DÉPOSÉS ET PROGRAMMÉS

I . Les champs d'application du Programme Opérationnel

en Guadeloupe		Axes	Objectifs spécifiques		Taux d'intervention		
					FSE	public	privé
9	Investir dans le capital humain	21	Accroître l'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi en particulier de longue durée et des inactifs en lien avec la demande des entreprises et le marché du travail, notamment par l'alternance	85%	15%		
		22	Elever le niveau de qualification par l'accès aux formations professionnelles dans le supérieur, notamment en alternance	85%	15%		
		23	Accroître le nombre d'utilisateurs des outils et études visant à améliorer la connaissance des besoins en compétences des entreprises et du marché du travail	85%	15%		
		24	Améliorer l'efficacité de l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins du monde professionnel	85%	15%		
10	Renforcer l'insertion professionnelle des jeunes NEET par l'accès à la formation (IEJ)	25	Accroître le nombre de jeunes NEET qui accèdent à la formation et à l'apprentissage	85%	15%		
11	Renforcer les capacités administratives pour accompagner le développement du territoire	26	Accroître les capacités des administrations et des services publics à développer des pratiques administratives innovantes et expérimentales qui concourent à leur modernisation et leur efficacité dans le cadre de l'intercommunalité	85%	15%		

Priorités de l'Axe 9, objectif spécifique 21

Montant UE	47 335 703 €
------------	--------------

Accroître l'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi – en particulier de longue durée - et des inactifs en lien avec la demande des entreprises et le marché du travail, notamment par l'alternance

Elles soutiennent les priorités suivantes:

- **Savoirs de base ou mise à niveau, approche globale de l'apprenant**
- **Formations liées à l'exercice d'un métier bas niveaux de qualification (niveau V)**
- **VAE**
- **Mobilité des apprentis**

Au 25 novembre 2016: 38 dossiers programmés pour un montant de 13 067 466 € de participation FSE soit 27,61 % du montant de la maquette

Priorités de l'Axe 9, objectif 22

Montant UE	10 964 654,56 €
------------	-----------------

Elever le niveau de qualification par l'accès aux formations professionnelles dans le supérieur, notamment en alternance en soutenant les priorités suivantes :

- **Suites de parcours de l'enseignement supérieur à caractère professionnel**
- **Soutien de préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur**
- **Mobilité**
- **Formation de niveau supérieur en alternance**

Au 25 novembre 2016: Un projet programmé pour un montant de 249 442 € de participation FSE soit 2,27 % du montant de la maquette

Priorités de l'Axe 9, objectif 23

Montant UE	7 232 968, 73 €
------------	-----------------

Accroître le nombre d'utilisateurs des outils et études visant à améliorer la connaissance des besoins en compétences des entreprises et du marché du travail

Elles soutiennent les priorités suivantes :

- **Veille stratégique économique, analyse marché d'avenir et approche innovante**
- **Traitement des données qui facilite les branches professionnelles, les réseaux d'entreprise, OPCA, etc...**
- **Renforcer la mixité des emplois**
- **Professionalisation des AIO (Accueil Information Orientation)**

Priorités de l'Axe 9, objectif 24

Montant UE

7,1 M€

Améliorer l'efficacité de l'offre de formation pour mieux répondre aux besoins du monde professionnel

- **Modernisation de l'offre de formation, appui à la formation des formateurs,**
- **Projets pédagogiques en enseignement initial par la mobilité**
- **Plates-formes pédagogiques**
- **Développement labels qualité des centres de formation**
- **Coordination, mise en réseau**

II. État d'avancement de la programmation au 25/11/2016

Dépôt des dossiers à la CEP (depuis décembre 2014)

Nombre total de dossiers déposés : 62

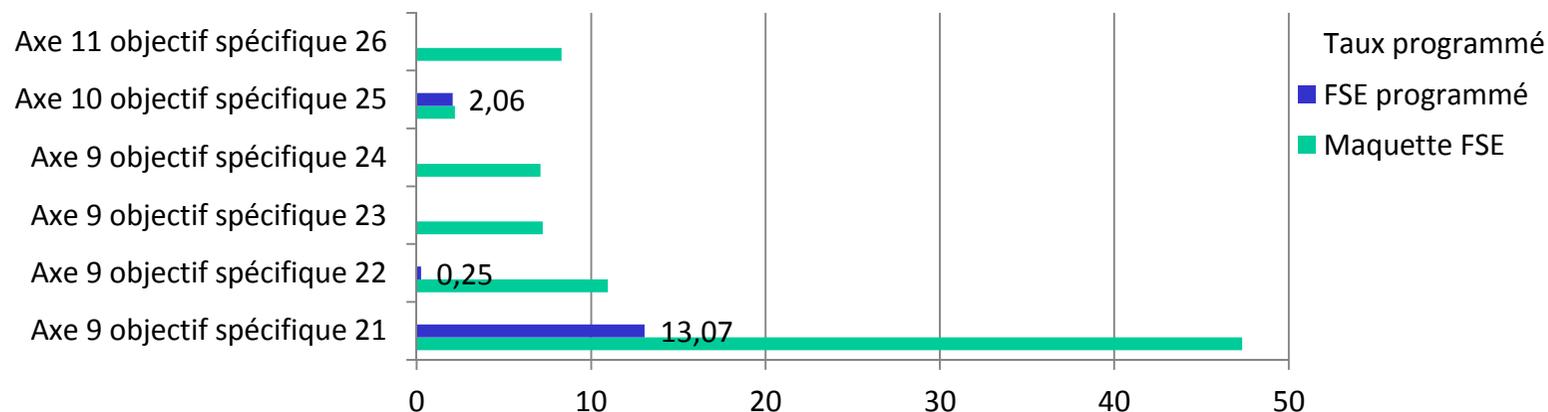
Montant FSE sollicité : 23 071 597 €

Sélection, programmation

Nombre total de dossiers passés en CRUP : 46

Montant FSE accordé : 17 444 450 € soit 20,97% du montant FSE de la maquette

III. Situation financière



	Millions		Taux programmé
	Maquette FSE	FSE programmé	
Axe 9 objectif spécifique 21	47 335 704 €	13 067 466	28
Axe 9 objectif spécifique 22	10 964 655 €	249 442	2
Axe 9 objectif spécifique 23	7 232 969 €		0
Axe 9 objectif spécifique 24	7 119 345 €		0
Axe 10 objectif spécifique 25	2 200 000 €	2 063 771	94
Axe 11 objectif spécifique 26	8 330 276 €		0
	83 182 948 €	15 380 679 €	18%

Comité de suivi du 28 novembre 2016

Focus sur l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) – Axe 10 P.O FSE Région

Contexte

- **Programme Opérationnel IEJ volet régional** inscrit dans le PO FEDER-FSE 2014-2020 de Guadeloupe, à travers:
 - o **l'axe 10** : « renforcer l'insertion professionnelle des jeunes NEET par l'accès à la formation »;
 - o **la priorité d'investissement 8.2**: « l'intégration durable sur le marché du travail des jeunes, en particulier ceux qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant en œuvre la garantie jeunesse »;
 - o L'objectif spécifique 25: accroître le nombre de jeunes qui accèdent à la formation et à l'apprentissage.
- Public cible de l'IEJ: **tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sans emploi, ne suivant ni études ni formation (NEET)**, qu'ils soient inscrits ou non en tant que demandeurs d'emploi afin de leur proposer, dans la phase d'accompagnement, un emploi, une formation, un apprentissage ou un stage.

Contenu du volet régional IEJ

✓ **5 volets d'action privilégiés:**

- Accompagnement social des NEET en vue de leur accès à la formation (transport, hébergement, dotation spécifique versée aux jeunes via les CFA);
- Formation et accompagnement à l'accès à la formation des NEET;
- Mobilité par l'apprentissage hors du territoire de Guadeloupe;
- Actions de préparation à l'apprentissage (découverte des métiers, actions de rattrapage, renforcement des savoirs de base, usage des TIC);
- Formation dans le cadre des chantiers d'insertion dédiés aux NEET.

✓ **Opérateurs potentiels:** centres de formation des apprentis, mission locale, écoles de la 2^{ème} chance, associations, centres de formation professionnelle,

Maquette financière et état d'avancement de la programmation

- 7 projets programmés en Comité Régional Unique de Programmation.
 - Montant total de la maquette: 4.788.235,00 € (100%);
 - Montant total part UE: 4.400.000 € (92%) dont 2.200.000 € au titre du FSE et 2.200.000 € au titre de l'IEJ.
 - Coût total projets : 4 486 364 € (94% de la maquette);
 - Montant FSE programmé : 4 127 542 € (94% du montant).
-

Modification des fiches DOMO

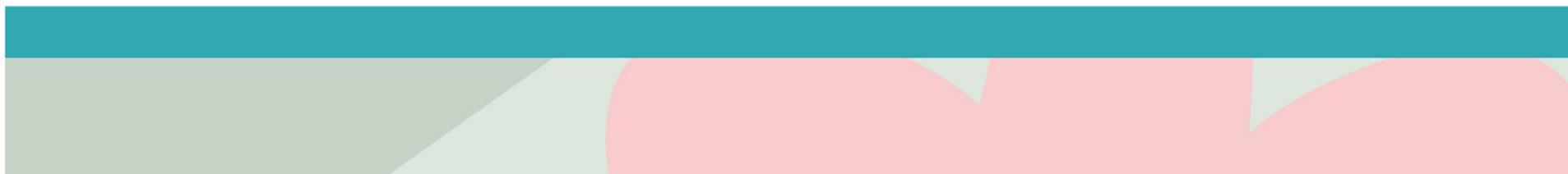
Comité de suivi du 28 novembre 2016

Mise en œuvre de l'OT 11

Ce point sera abordé en réunion interfonds

Comité de suivi du 28 novembre 2016

TEMPS D'ÉCHANGE



Question diverses

Comité de suivi du 28 novembre 2016

MERCI POUR VOTRE ATTENTION